



Photo // Maxime Daigle, studio E



10 MAI 2021

## CONSIGNES SANITAIRES ET PROTOCOLES EN VIGUEUR

Dans le contexte actuel où nous devons tous redoubler de prudence, le respect des mesures sanitaires contribue à la sécurité de notre communauté et au maintien des activités de la Maison pour la danse.

Nous comptons sur votre collaboration!

### IMPORTANT

En vous présentant à la Maison pour la danse ou en effectuant une location, vous vous engagez à :

Répondre négativement aux questions suivantes :

- Avez-vous l'un des symptômes suivants? Apparition ou aggravation de toux, essoufflement ou difficultés respiratoires, température égale ou supérieure à 38 °C, sensation de fièvre, frissons, fatigue ou faiblesse, douleurs musculaires ou courbatures, perte de l'odorat ou du goût, mal de tête, symptômes gastro-intestinaux (douleur abdominale, diarrhée, vomissements), malaises intenses.
- Revenez-vous d'un voyage à l'extérieur du pays depuis moins de 2 semaines?
- Avez-vous été en contact direct avec une personne atteinte de la COVID-19 dans les 15 derniers jours?

Signer le registre de présence;

Porter un masque de procédure **en tout temps, et ce, même en studio [au besoin, des masques sont en vente au coût de 1,00 \$ à l'accueil // les couvre-visages ne sont plus acceptés];**

Aviser un membre du personnel de la Maison pour la danse et quitter les lieux si vous commencez à ressentir des symptômes sur place;

Respecter les mesures et les protocoles exigés par la Maison pour la danse;

Transmettre ces consignes à tous les membres de votre équipe.

## PLANIFICATION D'UNE LOCATION

### Heures d'ouverture de la Maison pour la danse

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

- De jour en semaine, **un minimum de 3 heures de location est requis** (un bloc le matin ou un en après-midi);
- **Aucune location entre 12 h et 13 h** pour permettre la désinfection, sauf pour les réservations de 5 heures et plus;
- Pour une location les soirs et fins de semaine, communiquez avec [studio@maisonpourladanse.ca](mailto:studio@maisonpourladanse.ca);
- Aucun équipement d'entraînement disponible;
- L'équipement technique est disponible sur demande (\$);
- Des frais de nettoyage seront chargés pour l'utilisation du matériel suivant :
  - 5 chaises et plus, 0,75 \$/ch
  - 2 tables et plus, 1,00 \$/ch
- Les tarifs actuels en vigueur sont appliqués.

### JAUGE PAR STUDIO POUR LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

- La jauge indiquée inclut toute personne présente en studio;
- **La capacité recommandée** (9m<sup>2</sup>/personne) permet de conserver au moins 2 mètres de distance entre les danseurs en mouvement;
- **La capacité maximale** (4m<sup>2</sup>/personne) est idéale pour un groupe qui bouge moins ou qui est assis. Pour cette jauge, un périmètre de sécurité de 2 mètres a été calculé aux pourtours du studio, afin de permettre aux usagers de sortir en respectant la distanciation;

STUDIO	JAUGE RECOMMANDÉE Permet du mouvement (9m <sup>2</sup> / pers.)	JAUGE MAXIMALE En formule assise (4m <sup>2</sup> /pers.)	TOILETTE ATTIRÉE
Studio Desjardins - Aire de jeu 33 x 41 (1353 pi <sup>2</sup> )	14	25	Rez-de chaussée
Studio Desjardins - Gradin	10 à 16		
Studio B 35 x 27 (945 pi <sup>2</sup> )	10	16	
Studio C 47 x 37 (1739 pi <sup>2</sup> )	18	25	Vestiaire-loge, 1 <sup>er</sup> étage
Studio D 44 x 40 (1760 pi <sup>2</sup> )	17	25	À gauche de l'ascenseur, 2 <sup>e</sup> étage
Studio E 34 x 27 (918 pi <sup>2</sup> )	9	16	
Studio F 27 x 36 (972 pi <sup>2</sup> )	10	17	
Salle de conférence (écolier ou conférence)	7		Vestiaire-loge, 1 <sup>er</sup> étage

# CONSIGNES DANS LA MAISON POUR LA DANSE

## À L'ARRIVÉE

- Se présenter **au maximum 5 minutes** avant le début de la location;
- S'assurer de porter un **masque de procédure** en tout temps, incluant à l'intérieur des studios (pour dépannage, masque en vente au coût de 1,00 \$ à l'accueil);
- Se laver les mains avec le désinfectant disponible à l'accueil;
- Signer le registre de présence;
- Si ce n'est déjà fait, procéder au paiement (préférentiellement par carte);
- Enlever ses bottes ou ses chaussures de ville.

## DANS LES ESPACES COMMUNS

- Respecter le sens de circulation indiqué par les flèches;
- Aucun flânage dans l'entrée de la Maison;
- Limiter les sorties et déplacements au strict minimum;
- Maintenir une distance d'au minimum 2 mètres;
- Ne pas utiliser les abreuvoirs : seules les stations de remplissage de gourdes sont accessibles;
- **Espaces communs et bistro non accessibles;**
- Vestiaires et casiers non accessibles;
- **Utiliser la toilette attitrée à votre studio ou espace de travail** (voir le tableau de la jauge des studios ci-dessus ou les indications sur la porte de chaque toilette).

## EN STUDIO

### Artiste en danse (professionnel.le)

- Le port du masque **de procédure** est obligatoire en tout temps en studio et dans les aires communes (**les couvre-visages ne sont plus acceptés**);
- Une protection oculaire est nécessaire lorsque le 2 mètres de distanciation physique ne peut pas être respecté.

### Activités de loisirs

- Les activités de loisirs intérieures sont suspendues, y compris les cours privés;
- Les cours offerts en visioconférence sont autorisés lorsqu'un.e professeur.e est seul.e en studio et qu'une captation en direct ou pour rediffusion est produite;

À noter que le port du masque de procédure et de la protection oculaire ne s'appliquent pas lorsqu'une personne est seule en studio ou dans une pièce fermée.

## **Repas en studio**

Lors d'une réservation **de plus de 5 heures**, il est possible de manger dans votre studio selon certaines conditions :

- Avec l'arrivée du beau temps, nous vous encourageons à manger à l'extérieur, autrement il faut garder un maximum de distanciation physique avec vos collègues même si vous êtes dans une même bulle classe, puisque le masque devra être retiré;
- Repas froid uniquement, pas d'utilisation de micro-ondes ni de frigo;
- Utiliser le balai disponible sur chaque étage au besoin;
- Aucune table ni chaise ne seront fournies.

## **POLITIQUE D'ANNULATION**

Toute annulation doit être signalée par courriel au [studio@maisonpouurladanse.ca](mailto:studio@maisonpouurladanse.ca) ou par téléphone au 418 476-5013, poste 309 avant la tenue de l'activité selon les délais indiqués à la page suivante.

Aucun frais d'annulation ne sera applicable dans les cas suivants : apparition de symptômes en lien avec la COVID-19, contact direct avec une personne ayant été déclarée positive à la COVID-19 ou résultat positif à la COVID-19.

Pour toute autre annulation préventive, la politique d'annulation en vigueur s'appliquera :

### **Location ponctuelle et session de cours**

- Plus de 72 h avant la réservation : aucun frais de location
- Entre 72 et 24 h avant la réservation : 50 % des frais de location
- Moins de 24 h avant la réservation : 100 % des frais de location

### **Résidences et événements**

- Plus de 10 jours avant la réservation : aucun frais de location
- Entre 7 et 10 jours inclusivement avant la réservation : 50 % des frais de location
- Moins de 7 jours avant la réservation : 100 % des frais de location

## **Références sur les normes sanitaires**

[Tableau récapitulatif pour les arts de la scène](#)

[Quebec.ca Palier 4 - Alerte maximale \(zone rouge\)](#)

[Mesures de contrôle dans les milieux de travail en contexte d'apparition de variants](#)

[Guide des normes sanitaires pour le secteur des arts de la scène et les salles de spectacles](#)

[Guide des normes sanitaires pour le secteur des activités intérieures de sport et de loisir](#)

## **DES QUESTIONS?**

[studio@maisonpouurladanse.ca](mailto:studio@maisonpouurladanse.ca) | 418 476-5013